2011 DASCO 129

Communication du Maire de Paris sur la rentrée scolaire 2011

Conseil de Paris du 26,27 et 28 septembre

La rentrée est un moment privilégié de la vie municipale. Pour chaque petit Parisien qui reprend le chemin de l'école, se renouvelle la promesse de découvrir et de progresser. Cet épanouissement passe autant par l'apprentissage de nouveaux savoirs que de la vie en groupe. C'est pourquoi la réussite éducative revêt une importance particulière pour la Paris. Depuis 2001 c'est une priorité de l'action municipale.

Malheureusement Paris n'échappe pas à la politique de fermeture des classes et de baisse du nombre d'enseignants menée par le gouvernement. 16 000 postes ont été supprimés en France cette année, 60 000 depuis 4 ans, 80 000 le seront au terme du quinquennat 2007-2012. Pour la seconde année consécutive, les nouveaux enseignants se verront privés de formation initiale et seront placés, sans aucune préparation préalable, devant des classes souvent difficiles. Les intervenants en langues vivantes et les postes de remplaçants voient encore une fois leurs effectifs diminuer au risque de priver des classes entières de professeurs en cas d'absence. Cette année encore, les effets de cette politique de renoncement viennent donc compliquer la rentrée. Pire, en soutenant *de facto* les établissements les plus favorisés au lieu de doter les plus fragiles de moyens spécifiques et adaptés, le gouvernement accélère le creusement des inégalités scolaires, continu depuis dix ans. Rarement les disparités entre établissements n'auront été à ce point manifestes, mettant à mal l'égalité des chances, pourtant indispensable à notre pacte républicain.

A Paris, 77 postes ont été supprimés par le rectorat alors que la Ville ouvre 3 nouvelles écoles. Pour s'en tenir à deux exemples, 7 classes ont été fermées dans le 19e et aucune n'a été créée dans le 15e, malgré la hausse du nombre d'enfants scolarisés. Les écoles parisiennes sont de plus en plus saturées et de nombreuses familles ne peuvent plus être accueillies dans leur école de secteur. Les enfants sont alors contraints à des trajets plus longs ; la mixité sociale à l'école, essentielle à l'apprentissage du vivre ensemble se réduit. En supprimant 27 postes d'enseignants dans les Réseaux d'aide aux élèves en difficulté (RASED), le gouvernement fait le choix délibéré de précariser davantage les enfants qui ont précisément le plus besoin d'être accompagnés.

C'est aussi la scolarisation des tout petits qui est sacrifiée par l'Etat, dans le seul but d'économiser des postes d'enseignants. Le taux de scolarisation dans le public des Parisiens de moins de 3 ans est d'à peine 1% alors même que cette scolarisation précoce est particulièrement utile aux enfants issus de familles non francophones ou connaissant des difficultés sociales. L'importance de cet âge dans l'apprentissage de la parole ou de la vie en société n'est pourtant plus à démontrer.

Dans le second degré, la situation est tout aussi alarmante puisque la dotation horaire des collèges, déjà en baisse l'an dernier, est passée de 71 832 heures pour un effectif de 55 167 élèves en 2010 à 71 635 heures pour 55 883 élèves en 2011. Là encore, ce sont les élèves les

plus fragilisés qui vont faire les frais de cette politique motivée par une approche comptable : cette diminution de moyens contraint les chefs d'établissements à supprimer les cours en petits groupes et à mettre fin aux dispositifs destinés à aider les élèves les plus en difficulté.

Ces mesures qui déconstruisent pierre après pierre l'école de la République se doublent désormais d'une grande incertitude sur la réforme des rythmes scolaires ou la modification de la carte de l'éducation prioritaire. Si des annonces ont été faites, force est de constater qu'aucune information précise ne nous est à ce jour parvenue. C'est donc dans un climat de grande instabilité que s'ouvre cette année scolaire.

Pourtant, **la Ville et le Département de Paris ne se résignent pas**. Pour venir en aide aux collèges en difficulté, fragilisés par l'assouplissement de la carte scolaire, le département a fait le choix de mener une politique de sectorisation concertée afin de maintenir la mixité sociale. Une aide d'un million d'euros a été attribuée cette année aux collèges les plus fragiles, qui subissent à cause de leur image dégradée le jeu des dérogations.. Cette initiative ambitieuse de la collectivité parisienne a pour but de favoriser la réussite des élèves et de revaloriser l'image de leurs établissements grâce à la mise en œuvre d'actions durables. Apprentissage de la citoyenneté, éducation artistique ou sportive, sensibilisation à l'environnement ou encore lien avec les écoles primaires. Les projets présentés par les établissements seront portés par les équipes pédagogiques, en lien avec les familles, le quartier ou d'autres établissements scolaires, mais aussi de très nombreuses institutions et associations.

De plus, le succès du dispositif « CAP en fac » qui permet à des lycéens de bénéficier de l'expertise d'un aîné étudiant dans le supérieur, témoigne de l'importance accordée par les jeunes Parisiens à la solidarité.

Ainsi la Ville de Paris poursuit-elle une politique résolue de maintien et de rénovation des écoles, collèges et lycées (I) afin d'offrir à chacun la possibilité de se former dans les meilleures conditions possibles. Ce chantier d'envergure est complété par la mise en œuvre d'un projet éducatif global (II), particulièrement destiné aux plus jeunes, et soucieux de permettre l'accès de tous à la culture, au sport comme à la diversité du patrimoine parisien.

I] Un Accueil de qualité adapté aux besoins de chacun

1) Maternelle et élémentaire : des travaux d'envergure

Par rapport à l'année 2010-2011, le solde parisien des ouvertures et fermetures de classes est de moins 4 classes en maternelles et seulement 2 nouvelles classes en primaires.

En tout, 77 postes on été supprimés à l'occasion de cette rentrée. Ce sont les brigades de remplacement et les RASED (Réseaux d'aide aux enfants en difficulté) qui ont supporté l'essentiel des fermetures.

L'ouverture de nouveaux établissements scolaires comme la restructuration et les travaux d'amélioration du bâti continuent d'être l'objet d'un investissement significatif de la Ville et du Département de paris.

Ainsi, dans le 1er degré, ce sont trois nouvelles écoles qui ont ouvert lors de cette rentrée :

- une école élémentaire de 12 classes dont une CLIS au 10 rue de Clichy (9ème), issue de la restructuration d'un hôtel particulier. (Ouverture effective de 8 classes lors de cette rentrée).
Le coût de cette opération est de 14 900 000 €.

- une école polyvalente de 9 classes (4 maternelles et 5 élémentaires) au 47, rue des Grands Moulins dans la ZAC Paris Rive Gauche 13ème (ouverture effective de 5 classes, dont deux maternelles et 3 élémentaires, lors de cette rentrée) pour 11 900 000 €.

- une école polyvalente, labellisée HQE, de 12 classes (5 maternelles et 7 élémentaires) 118 Bd Macdonald dans la ZAC Claude Bernard (19ème). (Ouverture effective de 2 classes lors de cette rentrée).
Le coût de cette opération s'élève à 16 500 000 €.

- **Trois restructurations d'ampleur seront achevées :**

- l'extension du groupe scolaire Lamoricière (8 et 10 avenue Lamoricière pour les élémentaires, 16 avenue Carnot pour la maternelle) au sein du GPRU Porte de Vincennes/ Porte de Montreuil : le nouveau bâtiment, construit dans le prolongement de la maternelle, intègrera : d'une part pour la maternelle deux locaux classes supplémentaires, d'autre part le nouveau service de restauration du groupe scolaire.
Le coût global de l'opération, qui répondra aux normes du plan climat de la Ville, s'élève à 14 800 000 €.

- la reconfiguration et la réfection totale de la cour de l'école du 78, rue de la Convention (ZAC Boucicaut- 15e) pour l'ajuster en vue de sa cohabitation avec le futur jardin public de la ZAC. Le coût de cette opération s'élève à 525 000 €.

- la restructuration du 37 rue Pajol (18ème), en annexe de 4 classes de l'école maternelle Département. Le coût de cette opération s'élève à 2 350 000€.

- **6 opérations en cours :**

- début des travaux de mise en accessibilité et d'extension de l'école 27 Reuilly et reconstruction du centre multimédia, à Paris 12ème

- fin de la reconstruction de l'école maternelle Javelot (GPRU des Olympiades 13e) qui passera de 6 à 8 classes.

- travaux de démolition/reconstruction du groupe scolaire Olivier de Serres (15e) : il s'agit de reconstruire l'école maternelle dont la capacité passera de 6 à 8 classes et l'école élémentaire, dont la capacité sera portée de 9 à 12 classes.

- travaux de construction d'une école de 12 classes (5 maternelles et 7 élémentaires sur le lot E4 (ex 2.7.2) de la ZAC Cardinet Chalabre (17e).

- travaux de restructuration du Groupe scolaire Le Vau dans le 20e.

- travaux de restructuration/extension du Groupe Scolaire Plaine Grands Champs dans le 20e

- **L'entretien du bâti:**

Au total 452 opérations de rénovation importantes ont été programmées pour 2011, dont l'ensemble des projets a pu être mené à bien.

Le budget d'entretien des écoles pour l'année 2011 est d'un peu plus de 26 millions d'euros.

100 écoles centaine d'écoles bénéficieront également des Contrats de Partenariat de Performance Energétique (CPPE). Durant les étés 2012 et 2013, des travaux seront réalisés pour réduire de 30% leurs émissions de gaz à effet de serres et leur consommation énergétique, conformément au Plan Climat. 30% des énergies qui seront utilisées devront provenir d'énergies renouvelables.

2) Les grands chantiers du second degré

- **D'importantes opérations de rénovation**

- Des travaux de mise aux normes incendie ont été réalisés au lycée-collège **Henri IV** (5e) de 2009 à 2011 (montant de l'opération 2,1 M€).

- Au lycée-collège **Jean-Baptiste Say** d'importants travaux de mise aux normes incendie ont été menés (montant de l'opération 1,4 M€).

Par ailleurs, l'amphithéâtre du lycée-collège Jean-Baptiste Say a été entièrement rénové et rendu accessible aux personnes handicapées (montant de l'opération 1,2 M€). L'établissement a également bénéficié de la restructuration des salles de classe et des laboratoires du pôle sciences de la vie et de la terre (SVT) (montant de l'opération 200 000 €).

- La 3e phase de travaux du lycée-collège **Jacques Decour** dans le cadre du schéma directeur de l'établissement (9e) s'est achevée cet été avec la création d'une salle de sport, de deux CDI et de locaux annexes (montant de l'opération 7, 36 M€).

- La première phase des travaux réalisés dans cadre du schéma directeur du Lycée **Carnot** s'est achevée cet été. Un nouveau bâtiment, accessible aux handicapés, accueille ainsi les classes préparatoires avec salles banalisées et spécialisées, un CDI, 2 salles de sports et 3 logements de fonction (montant total de l'opération 17 M€).

- Au lycée **Janson de Sailly** un pôle sciences de l'ingénieur a été créé (montant 150 000 €) et l'ensemble de l'établissement a été câblé (connexion internet) (montant de l'opération 490 000 €).

- Enfin, depuis le mois de juin, la restructuration du service de restauration du collège **Delacroix** a débuté. Elle consistera à rénover entièrement la cuisine, le réfectoire, la salle à manger du personnel et à rendre accessible aux handicapés l'ensemble du collège depuis la voie publique. Ces travaux se poursuivent et seront livrés été 2012 (montant de l'opération 5,26 M€).

- **Entretien des bâtiments**

Plus de 13 200 000 euros de travaux d'entretien ont été réalisés en 2011 pour le second degré (627 opérations dans les collèges autonomes et 188 opérations pour les lycées municipaux). Par ailleurs cette année, les services de la Ville sont intervenus durant l'été pour augmenter la capacité des collèges qui rencontraient une montée d'effectifs. Si la Ville a, dès les affectations décidées par le Rectorat connues, proposé ces aménagements, il faut noter que les Rectorat n'a pas souhaité utiliser cette solution pour répondre aux situations de « sureffectif ».

II] Un projet éducatif global

1) Une restauration scolaire de qualité

Ce sont 20 millions de repas qui sont préparés par les caisses des écoles.

Les nouveaux tarifs adoptés pour la rentrée 2010, plus justes socialement et respectueux de l'égalité entre les usagers, ont permis d'accroître de plus d'un 1,2% la fréquentation de la demi-pension des enfants des écoles primaires et des collèges.

Le taux de fréquentation élevé de la cantine à Paris (près de 95% dans un nombre significatif d'établissements scolaires du 1er degré conduit la Ville à investir dans des outils de production adaptés. Ainsi, une cuisine scolaire centrale labellisée HQE dans la ZAC Porte des Lilas (20e) permettant de livrer 14000 repas jour ouvre lors de cette rentrée.

Les Rendez-vous de la pause méridienne, qui ont eu lieu en juin et ont conclu l'année scolaire, ont permis de mettre en avant les efforts réalisés quotidiennement pour améliorer la qualité des repas. Au cours de cette rencontre, des objectifs ambitieux en termes de qualité et d'approvisionnement en produits labellisés et issus de l'agriculture biologique ont été fixés. Ces objectifs feront l'objet, dès cette année, d'un accompagnement renforcé afin de répondre toujours mieux aux besoins des caisses des écoles notamment en faveur de la diversification des repas et de la découverte gustative pour les enfants.

2) Les petits Parisiens au cœur du projet éducatif de la Ville

L'offre d'activités scolaires, périscolaires et extrascolaires est riche pour les petits Parisiens, autour de trois axes forts : l'art et la culture, le vivre ensemble et l'environnement et le développement durable.

Le succès de l'Art pour Grandir s'est confirmé cette année avec plus d'écoles et de collèges impliqués, mais aussi de nouvelles institutions culturelles (35 en 2011 contre 21 en 2010) et de nouveaux projets dont notamment un travail autour de la photo : « le pari(s) des enfants ». Ainsi, ces opérations ont concerné en 2010-2011 plus du tiers des écoles, des collèges et des centres de loisirs parisiens : 239 écoles (contre 130 en 2010), 187 centres de loisirs (contre 130 en 2010), 39 collèges (36 en 2010).

Grâce à cette opération, les établissements culturels, deviennent pour les enfants des endroits familiers, où ils se rendent naturellement et régulièrement.

Il est également primordial d'éduquer les futures générations au respect de l'environnement afin qu'elles acquièrent une culture et des réflexes écologiques nécessaires à la préservation de notre planète. Le réseau d'éducation à l'environnement et au développement durable qui fédère l'ensemble des ressources des différentes directions de la Ville pour apporter aux enfants des centres de loisirs cette culture éco-citoyenne a multiplié les initiatives cette année : éco conseil des enfants dans le cadre de l'Agenda 21 (4300 enfants), participation au *Festival de l'Oh* (450 enfants) et à la semaine du développement durable (3000 enfants), organisation de 4 expositions, mise en place du tri sélectif dans 20 écoles parisiennes (4600 enfants)…

L'implication des enfants au projet d'aménagement des voies sur berges est à souligner. Dans le cadre d'ateliers, les petits parisiens ont été amenés à développer leur créativité autour des thèmes de l'eau, de la végétalisation, de la couleur et du mobilier urbain. Plus de 700 petits Parisiens ont travaillé, avec des architectes et des plasticiens, autour de ces quatre thèmes. Leurs réalisations ont fait l'objet d'un concours qui a primé l'œuvre « l'arbre habité ». Ce mobilier urbain sera installé sur les berges de la Seine. Sources d'inspiration pour demain, les enfants portent un regard neuf sur notre futur paysage urbain.

Désormais les enfants sont systématiquement associés à tout nouveau projet de restructuration de leur école. Leur avis est recueilli afin de retenir un projet correspondant au mieux à leurs besoins et leurs attentes dans ces lieux de vie que sont les établissements scolaires.

L'ensemble de ces projets autour de l'environnement, du développement durable et de la ville de demain ont mobilisé au total 17 800 petits Parisiens.

3) Des collèges ouverts sur la Ville

Dans le second degré, deux nouveaux collèges, dès cette rentrée, bénéficieront du dispositif Actions Collégiens destiné à accompagner globalement les élèves en difficulté.

En complément, 40 jeunes engagés dans le cadre du service civique volontaire interviennent dans des collèges et des lycées municipaux afin de mener des actions éducatives autour du thème de la citoyenneté et du développement durable, en lien avec les équipes éducatives.

Par ailleurs, des cafés des parents seront organisés dans 6 collèges pour rapprocher les familles de la communauté scolaire, par la mise en place de réunions collectives ou individuelles, sous forme de débats ou à caractère plus convivial, axées sur des thèmes divers pouvant traité de la scolarité, des problèmes spécifiques aux adolescents ou des questions d'insertion des familles, par exemple.

Dans les quartiers politique de la ville, des expérimentations seront menées afin d'ouvrir les collèges sur la vie du quartier grâce à l'ouverture des locaux à des associations de quartier.

Enfin, les projets qui seront développés dans les collèges les plus fragiles grâce au crédit de 1 million d'euros supplémentaires, voté par le conseil de Paris, privilégieront les projets artistiques, citoyens, ou sportifs, en lien avec les familles. Ces projets auront pour vocation de mettre en place des actions durables pour favoriser la réussite des élèves et améliorer l'image de ces collèges au regard des familles de leurs secteurs susceptibles de demander des dérogations pour inscrire leurs enfants dans des établissements considérés comme plus attractifs.

14 000 élèves vont bénéficier de ce nouveau dispositif qui sera décliné en 251 projets répartis dans 53 collèges.

Une centaine d'institutions et d'associations participeront à ces projets aux côtés des élèves et des équipes pédagogiques : des institutions culturelles (Théâtre de la Ville, Théâtre de Chaillot, Cité de la Musique…), des intervenants dans le domaine culturel (Cahier et Cinéma, Orchestre de Paris…), environnemental ou scientifique (Cité des Sciences, les Petits débrouillards…) mais aussi des associations d'envergure nationale (Ligue de l'Enseignement) ou très impliquées au niveau local parisien (Petit Ney, Mémoire de l'Avenir…).

A titre d'exemple, tous les élèves du collège Marx Dormoy (18e) participeront au programme « une saison au collège » qui les plongera au cœur de la culture et du patrimoine parisien. Le collège Modigliani (15e) proposera un programme à destination de tous les élèves de 5e qui participeront ensemble à un stage pluridisciplinaire d'activités de pleine nature en Lozère.
Le collège Gabriel Fauré (13e) travaillera avec le concours de jeunes auteurs à un concours d'écriture organisé avec les écoles primaires de l'arrondissement.

4) Facil' Familles : un outil moderne au service des familles parisiennes

Après la généralisation du dispositif Facil'Familles pour les seules activités périscolaires à tous les arrondissements parisiens, le dispositif sera étendu aux conservatoires et aux ateliers beaux-arts. Désormais, avec Facil'Familles, les activités proposées par la Ville sont facturées et payables par internet dans un souci d'éviter des déplacements inutiles aux familles parisiennes qui de leur domicile peuvent régler sur une seule et même facture l'ensemble de leurs participations. Bien entendu, les familles qui ne disposent pas de l'outil informatique peuvent continuer d'acquitter leurs factures en espèces ou en chèque.